



COMPTE RENDU – RELAIS TERRITORIAL DU 3 JUILLET 2025

CO-CONSTRUCTION DU PLAN D’ACTION TOURISTIQUE BOURGES 2028

Cette journée de travail avait pour but de co-construire un plan d’action touristique en lien avec Bourges 2028, à partir des besoins des acteurs du territoire et des premières pistes issues des ateliers CAP 2028. À travers 2 ateliers collaboratifs, les participants ont imaginé des actions concrètes autour de 5 grands axes de travail :

- Mobilité
- Communication
- Parcours visiteur
- Gastronomie et identité locale
- Développement durable

Les ambitions des participants

En début de journée, chaque participant a ainsi partagé une ambition forte pour son territoire dans le cadre de B28. Parmi les attentes exprimées :

- Un maillage renforcé du territoire et une dynamique collective qui se prolonge après 2028.
- Un effet levier sur la qualité des services touristiques, notamment l’hébergement, pour maintenir un haut niveau d’accueil.
- Renouveler les clientèles en attirant de nouveaux profils et diffuser l’image du territoire au-delà du Cher.
- Valoriser le Berry à l’échelle régionale, comme un territoire reconnu et contributeur à l’équilibre régional.
- Favoriser les longs séjours, ne plus être uniquement un lieu de passage.
- Créer un sentiment de fierté chez les habitants, pour qu’ils deviennent des ambassadeurs du territoire.
- Développer un pôle d’innovation touristique, autour de l’expérience de visite et des industries culturelles et créatives.
- Préserver la coopération entre acteurs, construire une culture de l’action collective qui dépasse l’événement

Agence de développement du Tourisme & des Territoires du Cher

Le Carré – 11 rue Maurice Roy – CS40314 – 18023 BOURGES CEDEX
Tél. : + 33 (0)2 48 48 00 10 – contact@ad2t.fr
berryprovince.com – tourisme-territoiresducher.fr

Association Loi 1901 – SIRET 775 023 203 000 34



Les éléments insuffisamment pris en compte dans le diagnostic

Suite à la présentation de l'état des lieux, plusieurs points de vigilance du diagnostic ont été partagés :

- La notion d'identité "berrichonne" n'est pas assez différenciante : il faut aller au-delà des codes classiques de l'authenticité, et articuler les grands enjeux à des spécificités locales.
- Construire une image du Berry comme destination culturelle forte, pour attirer des visiteurs via l'offre culturelle, avant de les amener à découvrir d'autres richesses du territoire.
- La communication ne doit pas être portée uniquement par l'association B28 ou les institutionnels du tourisme : impliquer les acteurs culturels, car ce sont eux qui porteront le projet à long terme.
- Ne pas oublier que les premiers visiteurs seront régionaux : il faut donc travailler une identité qui fasse écho tout en surprenant ceux qui croient déjà connaître le Berry

Le déroulé de la journée et ce qui en découle

Lors du premier atelier, les participants se sont projetés en 2028 en imaginant le séjour idéal d'un visiteur sur le territoire. Cette démarche a permis de faire émerger de nombreux leviers d'actions, regroupés par thématiques autour des cinq axes de travail. À partir de ces premières pistes, enrichies par des exemples d'outils, de projets existants et de solutions innovantes présentés par le CRT Centre-Val de Loire, les participants ont ensuite élaboré collectivement cinq canevas de fiches actions, à découvrir ci-après.

Agence de développement du Tourisme & des Territoires du Cher

Le Carré – 11 rue Maurice Roy – CS40314 – 18023 BOURGES CEDEX
Tél. : + 33 (0)2 48 48 00 10 – contact@ad2t.fr
berryprovince.com – tourisme-territoiresducher.fr

Association Loi 1901 – SIRET 775 023 203 000 34



MOBILITÉ :

1. Sensibilisation des partenaires à la connaissance de l'offre de mobilité

Objectif : Améliorer la fluidité de l'information et la qualité d'accueil

Cibles : hébergeurs ; sites touristiques ; points d'accueil transport dans les gares (relais B28 dans les gares par exemple)

Acteurs impliqués : Ad2T (en priorité) ; association B28 ; offices de tourisme ; Région Centre-Val de Loire (le CRT ?) ; les sociétés de transport

Etapes clefs :

- Définition des éléments de langage B28
- Etat des lieux des connaissances sur l'offre de mobilité réalisable
- Trouver un canal de diffusion adapté à tous les partenaires : webinaire ? kit mobilité ? diffusion par le CRT ? lettre d'information ?
- Intégrer la diffusion de l'offre de mobilité dans le parcours de réservation via un widget ou un lien dynamique (en bas de page de réservation, envoyant vers les offres de mobilité disponibles)
- Créer / prévoir des temps de présentation / animation : dans les transports directement ? dans les gares ? dans des points relais ? dans les offices de tourisme ?

Calendrier : Après le déploiement de l'offre de mobilité

Moyens :

- Du personnel pour l'animation et l'accompagnement des partenaires à cette sensibilisation
- Pôle communication de l'Ad2T
- Prestataire externe si besoin

Indicateurs de réussite :

- Nombre d'acteurs faisant l'effort de se mobiliser sur cette question
- Taux de fréquentation du canal de diffusion choisi
- Le nombre de réservations intégrant une solution de mobilité

Agence de développement du Tourisme & des Territoires du Cher

Le Carré – 11 rue Maurice Roy – CS40314 – 18023 BOURGES CEDEX
Tél. : + 33 (0)2 48 48 00 10 – contact@ad2t.fr
berryprovince.com – tourisme-territoiresducher.fr

Association Loi 1901 – SIRET 775 023 203 000 34



2. Installation d'une plateforme multimodale ; 'Ecostations' de services autour des mobilités douces

Objectifs :

- Faciliter l'itinérance douce et les mobilités bas carbone
- Faciliter l'expérience et fluidifier l'accès aux services
- Rendre accessible l'information touristique

Cibles : Visiteurs (cyclistes ou non-cyclistes) ; les locaux

Acteurs impliqués :

- Collectivités ; communes ; EPCI
- Offices de Tourisme ; syndicats de pays
- Comités d'itinéraire
- Région

Etapes clefs :

- Etat des lieux / diagnostic de terrain
- Cadrage des besoins
- Visite d'exemples existants
- Rédaction du cahier des charges
- Lancement de l'appel d'offres et obtention des subventions
- Réalisation de la plateforme multimodale et des écostations
- Promotion / valorisation

Calendrier :

- Réflexion et d'appel d'offre : 2026
- Travaux : 2027

Moyens :

- Subventions LEADER
- Fonds Verts
- La région ?

Indicateurs de réussite :

- Nombre de réservations
- Avis des visiteurs
- L'augmentation du nombre de locations de vélos, de locations de voitures

Agence de développement du Tourisme & des Territoires du Cher

Le Carré – 11 rue Maurice Roy – CS40314 – 18023 BOURGES CEDEX
Tél. : + 33 (0)2 48 48 00 10 – contact@ad2t.fr
berryprovince.com – tourisme-territoiresducher.fr

Association Loi 1901 – SIRET 775 023 203 000 34



PARCOURS VISITEUR :

1. Pass Bourges, Capitale Européenne de la Culture 2028

= durée de 48 à 72h ; pass individuel à tarif différent selon le profil (étudiant, enfant, adulte, sénior...)

Inclure des visites de cave ; dégustations de produits locaux ; un « plus » offert dans les restaurants ; un % de réduction dans des boutiques partenaires

Objectifs :

- Proposer des offres packagées, clefs en main
- Mailler l'ensemble du territoire départemental via le noyau qu'est Bourges

Cibles : touristes ; habitants

Acteurs impliqués :

- Offices de Tourisme
- Sites touristiques et culturels
- Loueurs de voitures, loueurs de vélos
- Sociétés de transport comme Rémi

Etapas clefs :

- Benchmark de dispositifs similaires (par exemple le pass qui existe déjà à Nantes)
- Différentes échelles en fonction de la durée
- Articulation avec des pass régionaux existants : Route Jacques Cœur, Loire à Vélo, Amboise...
- Sélection d'offres partenaires
- Elaboration d'un modèle économique viable pour tous
- Mise en œuvre de solutions techniques (ex : donner la possibilité d'avoir un pass numérique plutôt qu'un pass physique)
- Communication
- Diffusion et vente

Calendrier :

- Préparation : 2026
- Test : 2027
- Lancement : 2028, dans le but de le conserver après 2028

Moyens :

- Prestataire extérieur (exemple : ADELYA)
- Ressources humaines
- Cotisation des adhérents
- Pôle communication de l'Ad2T

Indicateurs de réussite :

- Nombre de pass vendus / Avis et retours des clients / Retour des partenaires

Agence de développement du Tourisme & des Territoires du Cher

Le Carré – 11 rue Maurice Roy – CS40314 – 18023 BOURGES CEDEX
Tél. : + 33 (0)2 48 48 00 10 – contact@ad2t.fr
berryprovince.com – tourisme-territoiresducher.fr

Association Loi 1901 – SIRET 775 023 203 000 34



COMMUNICATION :

1. Kit informations

= avec deux versions : l'essentiel de BCEC (au format papier) + kit complet BCEC (au format digital)
+ un document grand public « Comment parler de B28 à vos visiteurs ? »

Objectif : Ensemble de documents reprenant toutes les informations de B28 : programmation d'événements, carte des lieux, possibilité de mobilité, restaurants labellisés BCEC, éléments de langage, vocabulaire, vulgarisation du sujet, focus sur des artistes BCEC

Cibles : Prestataires et socio-professionnels du tourisme et de la culture : sites touristiques, hébergeurs, restaurateurs, offices de tourisme, commerçants, services culture et associations culturelles locales

Acteurs impliqués : L'Ad2T

Etapes clefs :

- Sourcing
- Création de contenus par thématiques
- Consultations, appels d'offre pour les prestataires
- Impression et mise en ligne
- Diffusion par différents canaux (newsletter, sites Internet des Offices de Tourisme, téléchargement libre sur le site BCEC...)

Calendrier :

- Diffusion à la saison 2027 en version digitale pour en parler aux touristes, pour s'imprégner du sujet
- Au dernier moment (début 2028 ?) en version papier pour profiter des dernières mises à jour et de la programmation définitive

Moyens :

- Association B28
- Région
- Département
- Ad2T ?

Indicateurs de réussite :

- Nombre de téléchargements
- Nombre d'envois et de lectures
- Enquête (questionnaire) après BCEC pour connaître l'utilité du kit auprès des prestataires

Agence de développement du Tourisme & des Territoires du Cher

Le Carré – 11 rue Maurice Roy – CS40314 – 18023 BOURGES CEDEX
Tél. : + 33 (0)2 48 48 00 10 – contact@ad2t.fr
berryprovince.com – tourisme-territoiresducher.fr

Association Loi 1901 – SIRET 775 023 203 000 34



GASTRONOMIE ET IDENTITÉ LOCALE :

1. Valoriser les circuits courts et nos spécialités

Objectif : Accessibilité des produits locaux, des circuits-courts et des expériences culinaires

Cibles : Pour toutes et tous

Acteurs impliqués :

- Producteurs locaux
- Restaurateurs et commerces de bouche
- Marchés
- Distributeurs de produits locaux
- Foodtrucks

Etapas clefs :

- Sensibilisation des acteurs et mise en réseau (bac pro du lycée Jacques Cœur, Bienvenue à la ferme et autres labels liés à cette thématique)
- Se préparer à des clientèles plus exigeantes : trouver des alternatives aux restaurants qui seront fermés en août ; plus grande amplitude horaire ; proposer des offres plus diversifiées (végétariennes, vegan, locales) ; meilleure gestion des déchets (dans un objectif général bas carbone) ; accessibilité renforcée via le label Tourisme & Handicap
- Formation des professionnels (langue, qualité de l'accueil, accessibilité) ; présentation des produits locaux qui seront intégrés à la carte

Calendrier : Echelonné de la rentrée 2025 jusqu'à fin 2027 et au-delà dans le cadre de l'héritage de BCEC

Moyens :

- Ressources humaines : Offices de Tourisme, Chambre d'agriculture, UMIH Berry (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie du Berry), formations hôtelières
- Subvention LEADER

Indicateurs de réussite :

- Nombre de personnes sensibilisées à l'action voire jusqu'à la formation

Agence de développement du Tourisme & des Territoires du Cher

Le Carré – 11 rue Maurice Roy – CS40314 – 18023 BOURGES CEDEX

Tél. : + 33 (0)2 48 48 00 10 – contact@ad2t.fr

berryprovince.com – tourisme-territoiresducher.fr

Association Loi 1901 – SIRET 775 023 203 000 34



Conclusion et prochaines étapes

Parmi l'ensemble des actions clés identifiées, les participants placent en priorité n°1, la réalisation d'un kit d'information et d'hospitalité, pour homogénéiser et améliorer l'accueil sur tout le territoire.

Le groupe s'accorde pour dire que les actions les plus difficiles à réaliser concerneront celles qui ont un lien avec la thématique mobilité. Les participants indiquent que c'est un enjeu structurant mais complexe à en œuvre sur les territoires.

En conclusion, la journée a été perçue comme riche grâce à la diversité des points de vue. On a pu observer un fort besoin de coordination et de méthode, avec une certaine inquiétude sur la mise en œuvre concrète du futur plan d'action.

Les échanges de cette journée vont alimenter la rédaction du plan d'action durant l'été. L'organisation du prochain relais territorial des Offices de Tourisme sera l'occasion de faire valider le plan d'action et de continuer ce travail de co-construction. In fine, l'objectif est de pouvoir engager les premières actions d'ici la fin de l'année 2025.

Agence de développement du Tourisme & des Territoires du Cher

Le Carré – 11 rue Maurice Roy – CS40314 – 18023 BOURGES CEDEX
Tél. : + 33 (0)2 48 48 00 10 – contact@ad2t.fr
berryprovince.com – tourisme-territoiresducher.fr

Association Loi 1901 – SIRET 775 023 203 000 34



D'autres actions concrètes proposées mais pas développées

- Accueil gare d'Austerlitz, espace région Centre-Val de Loire
- Première proposition de contenus culturels dans le train
- Application unique qui permet d'accéder à l'offre de mobilité culturelle / touristique sur place avec calculateur d'itinéraire agrégé
- Equipe d'accueil volontaire plurilingue et formée à l'accompagnement des personnes en situation de handicap, à la connaissance de l'interconnexion de l'offre de transport
- Découverte de l'œuvre végétale à la gare d'arrivée, puis si besoin s'informer à un guichet du pôle multimodal
- Proposition d'une offre très large de mobilité (vélo, taxi, bus, TER, covoiturage)
- Formation / sensibilisation des équipes des modes de transport pour accompagner les visiteurs
- Partenariat avec un site de covoiturage pour certains grands temps forts culturels + partenariat avec un/des loueurs de vélos électriques + vélo (accueil et haltes vélo)
- Formation / sensibilisation des équipes de transport
- Formation et accompagnement des volontaires (enjeux pratiques, enjeux de récit / valeur, enjeu d'élargissement du territoire)
- Offre intégrée dans une interface unique
- Développer des services d'information et d'accompagnement en gare
- Créer des partenariats covoiturage et location
- Covering trains et bus + création de contenus artistiques
- Etudier la possibilité d'un pass mobilités inter transports + lien avec la billetterie culturelle et touristique
- Adaptation de l'offre de mobilité aux temporalités des événements culturels, et création d'un service de navettes pour les grands temps forts
- Communiquer en amont sur la nécessité d'anticiper ses mobilités sur le territoire, principalement pour certains publics
- Accueil professionnel à l'hébergement : renvoi vers les Offices de Tourisme si besoin de réservations supplémentaires ; promotion de l'ensemble du territoire ; distribution des magazines consacrés à B28
- Généraliser l'accueil personnalisé avec des produits locaux dans les hébergements labellisés
- Outil commun de réservation des activités
- Recueil systématique des avis clients pour mesurer la satisfaction
- Via les hébergements labellisés B28 : envoi systématique d'un formulaire de satisfaction et d'une newsletter dans un objectif de fidélisation (en particulier six mois après la réservation), pour proposer des offres de séjour adaptées aux profils clients (en partageant les réponses avec les OT, les ADT et le CRT)
- Dossier de presse, conférence(s) de presse, relations presse, interviews...
- Affichage et flyers teasing dans les lieux culturels
- Une exposition ou un événement en avant-première à Paris (pour faire un test), ou bien une conférence de presse accessible à un public ciblé (inviter des influenceurs spécialisés dans la culture par exemple)
- Site Internet unique recensant l'ensemble des informations utiles (réservations, programmation, préparation...) et complètes, en utilisant les éléments de langage B28
- Application B28 : restaurants et hébergements géolocalisés, retrouver les services enregistrés dans un carnet de voyage intégré à l'application
- Carte matricielle / « totem »

Agence de développement du Tourisme & des Territoires du Cher

Le Carré – 11 rue Maurice Roy – CS40314 – 18023 BOURGES CEDEX
Tél. : + 33 (0)2 48 48 00 10 – contact@ad2t.fr
berryprovince.com – tourisme-territoiresducher.fr

Association Loi 1901 – SIRET 775 023 203 000 34



- Formation de bénévoles
- Kit d'information remis à chaque site / hébergement / restaurant labellisé
- Inciter les producteurs et les restaurateurs des marchés à proposer des plats et produits préparés à emporter (en faisant attention aux emballages utilisés)
- Créer des parcours de spécialités culinaires : réaliser une cartographie dédiée à la gastronomie, incluant uniquement des lieux labellisés
- Inciter les restaurateurs à proposer des animations (comme des dégustations par exemple) ; ou proposer une animation artistique pendant le repas (une exposition photographique par exemple), ou alors proposer de repartir avec un souvenir 'artistique' (comme une photo polaroid prise pendant le repas ou la dégustation par exemple)
- Utiliser des fleurs comestibles pour créer ou agrémenter des plats
- Packages spécialité(s) culinaire(s) + expérience(s) culturelle(s)
- Communication : Inspiration le temps d'un voyage dans le train avec un wagon dédié
- + Espace dédié au voyage à vélo B28 avec des suggestions de parcours
- Mobilité : Création d'une plateforme multimodale (solaire)
- + installation du dispositif « Le Gouvernail » dans les communes : Legouvernail par Viamouv
- Circuits courts : partenariats avec des restaurateurs et des producteurs locaux pour proposer des plats à emporter disponibles dans des casiers automatiques (sur le modèle des casiers « Les petits plats de Pauline » : Accueil - Boutique H24)
- Hébergement : Imaginer des dispositifs temporaires d'hébergement
- Savoir-faire : valoriser les métiers d'art, par exemple à travers une nouvelle exposition dédiée au land art et à la découverte du bocage en direction de Noirlac

Agence de développement du Tourisme & des Territoires du Cher

Le Carré – 11 rue Maurice Roy – CS40314 – 18023 BOURGES CEDEX
 Tél. : + 33 (0)2 48 48 00 10 – contact@ad2t.fr
berryprovince.com – tourisme-territoiresducher.fr

Association Loi 1901 – SIRET 775 023 203 000 34

